



**MAIRIE DE MONT**  
ARANCE-GOUZE-  
LENDRESSE  
(Communes fusionnées)

**13-03-2015-09**

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**Séance du 13 mars 2015**

Le treize mars deux mille quinze à dix-huit heures, se sont réunis, en la salle du Conseil de la Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse), sous la présidence de M. Jacques CLAVÉ, Maire.

**Etaient présents** : Mmes BAZIARD, BERT, ETCHART, PALIS, PEAN, POHLER et ainsi que MM. CAMDESSUS, CLAVÉ, HILLOOU, LACOSTE-PEDELABORDE, DUCOS-DUCQ, SALLEFRANQUE et LETARGUA.

**Pouvoirs** : MME LOQUET a donné pouvoir à M. CAMDESSUS

**Secrétaire de séance élue** : Mr Hervé HILLOOU

### **OBJET : COMMISSION ELABORATION PLU : DESIGNATION D UN NOUVEAU MEMBRE**

Monsieur le Maire expose que par délibération en date du 30 mai 2014, le Conseil Municipal a décidé de créer la commission municipale pour l'élaboration du PLU et de fixer à sept le nombre de membres de cette commission.

Il rappelle qu'à la suite du décès de Monsieur Robert MARGNAC, membre de cette commission, il revient au Conseil de décider de le remplacer ou de supprimer le poste devenu vacant.

Il précise que conformément aux dispositions de l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, les membres des commissions municipales sont désignés par vote à bulletin secret, sauf décision contraire prise à l'unanimité.

Le Conseil oui l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré :

**DESIGNE** à l'unanimité, Mme Audrey PEAN, Maire Déléguée de Lendresse à la commission communale pour l'élaboration du P.L.U.

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme.  
Le Maire,

Jacques CLAVÉ